

**COMITÉ MIXTE  
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ - UMCE  
TRAVAIL SÉCURITAIRE NOUVEAU-BRUNSWICK**

---

**EMPLOYEUR**

Université de Moncton,  
campus d'Edmundston

**ADRESSE**

165, boulevard Hébert  
Edmundston, N.-B.  
E3V 2S8

**DATE DE LA RÉUNION**

Le mercredi 23 mai 2018

**DERNIÈRE RÉUNION**

Le vendredi 13 avril 2018

**CO-PRÉSIDENT**

Sylvie Dubé

**SECRÉTAIRE**

Kelly Thibodeau

**MEMBRES PRÉSENTS**

Richard Couturier, Manon Ruest Bourgoïn, Sylvie Dubé, Yves Levesque, Denis Gendron

**MEMBRES EXCUSÉS**

Judith Laforest, Alain Michaud, , Luc Bossé, Vicky Bouffard-Levasseur

---

**1. OUVERTURE**

Sylvie Dubé débute la réunion à 10 h 04

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 23 MAI 2018**

**R: 01-TSNB-UMCE-20180523**

Il est proposé par *Denis Gendron* et appuyé par *Manon Ruest Bourgoïn*, que l'Ordre du jour de la réunion du 23 mai 2018 soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2018**

Modification :

**Au point 4.1 Modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.**

**Il faut enlever :** Il n'y a pas eu de mise à jour des responsables des portes en cas de feu. Une nouvelle procédure sera mise en place et un rappel des mesures d'urgence devrait être fait à chaque début d'année.  
À la résidence, six portes ont été condamnées.

**Et le mettre au point 9. Questions diverses**

Il n'y a pas eu de mise à jour des responsables des portes en cas de feu. Une nouvelle procédure sera mise en place et un rappel des mesures d'urgence devrait être fait à chaque début d'année.

À la résidence, six portes ont été condamnées.

**Et rajouter**

Nous n'avons plus besoin de responsables des portes puisque plusieurs plans d'évacuation ont été placés partout dans le campus.

Une formation sur les mesures de sécurité sera donnée le 9 mai en avant-midi au personnel enseignant et en après-midi au personnel non-enseignant. Lors de cette formation, il sera aussi question des modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

**Au point 6. REVUE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS**

Ce n'est pas **trois** mais **deux** étudiantes en science infirmière qui ont eu un incident lors de leur stage à l'hôpital.

**R: 02-TSNB-UMCE-20180523**

Il est proposé par *Yves Levesque* et appuyé par *Richard Couturier*, que le procès-verbal du 13 avril 2018 soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉ****4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2018****4.1 Modifications législatives apportées à la loi sur les accidents du travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail**

Une formation sur les modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail a été donnée le 9 mai en avant-midi au personnel enseignant et en après-midi au personnel non-enseignant. Lors de cette formation, on a expliqué l'importance de compléter la formation offerte sur le WEB.

**4.2 Déjeuner TSNB**

Richard et Alain ont assisté au déjeuner.

**5. RAPPORT D'INSPECTION DES LIEUX DE TRAVAIL**

Rien à signaler.

**6. REVUE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS**

Rien à signaler.

**7. RAPPORT DES INSPECTEURS**

Rien à signaler.

**8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION – réunion avec Nicole McLaughlin – mai 2018**

La date de la prochaine réunion est à déterminer. Sylvie communiquera avec Mme McLaughlin pour fixer une rencontre pour discuter de notre comité mixte.

**9. QUESTIONS DIVERSES ET AUTRES****9.1 Formation de trois jours**

La co-présidente nous informe des prochaines dates où la formation de trois jours aura lieu.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h26.

---

Sylvie Dubé, co-présidente

---

Richard Couturier, co-président